



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE C

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

Berser
Levrault

ID: 070-217001205-20260413-20260429-DE

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 24
Date de la convocation : 07 avril 2026
Date d'affichage : 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Etaient présents : Mmes et MM S. COLLILIEUX – M. JACOBBERGER – G. BRIOT adjoints
T. SEGUIN – C. HOSATTE – Y. TESTON – N. SMAINE PELLETERET – C. PERON –
O. HOUILLON – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – J. MOLNAR –
S. BERNARD – Z. KANJUGA – F. DEMESY – C. MATHIE – S. FASQUELLE**

**Pouvoirs : B. PY donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. FAIVRE donne pouvoir à G. BRIOT –
M. METTAVANT donne pouvoir à M. DUPATY – C. COUDEREAU donne pouvoir à
S. FASQUELLE**

Excusée : K. LIONNET

Madame Ghislaine BRIOT a été désignée secrétaire de séance

DCM 2026/04/29

Désignation de trois garants : affouage

Madame le Maire expose qu'il convient de nommer trois garants solidairement responsables envers la commune de la qualité des exploitations réalisées par les affouagistes au sein de la forêt communale.

Le conseil municipal,

- Désigne à main levée et à l'unanimité :

- Messieurs Michel JACOBBERGER, Zlatko KANJUGA, Cédric MATHIE comme garants des affouagistes.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

